

OGS PRESQU'ILE DE GIENS/ RADE D'HYERES

Définitions
Diagnostic
Etat du projet OGS
Enjeux OGS
Implications extérieures OGS

Définitions

- Grand site et OGS
- Politique nationale des sites
- Grand Site de France®

Définitions

- **Grands Sites** : Convention Unesco 1972, loi de 1976, Convention européenne de Florence 2000

« territoire remarquable ... dimension nationale...en partie classé... accueille large public... nécessite gestion durable et concertée »

- *préserver... restaurer... mettre en valeur*
- *territoire de vie : concilier qualité visite et cadre de vie des habitants »*

- **PN Sites** : lois de 1906 et 1930

Définitions

- (Opération) Grand Site = phase opérationnelle

Désignation du territoire éligible

- proposition Etat
- proposition coll. territoriale

Méthodologie proposée par l'Etat (MEDDE-DREAL)

- **Restaurer et aménager un territoire**
- **Impulser démarche dvpt durable**

Projet partenarial

- Etat + Collectivités locales + Acteurs locaux

Définitions

- **Grand Site de France (= résultat final)**

Bénéficiaire du Label Grand Site de France

Communication grand public

- **Label Grand Site de France**

- Délivré par l'Etat : démarche d'excellence

- Garantie : démarche du gestionnaire

En résumé,

Les OGS ne sont pas des mesures de protection réglementaires.

Ce sont des opérations partenariales de gestion et de mise en valeur,

dédiées à des sites classés de grande notoriété, très fréquentés du public,

qui appellent à ce titre un effort particulier en terme de préservation, de réhabilitation, de valorisation et d'entretien.

De manière générale , les OGS s'inscrivent dans une logique de tourisme durable respectueux de l'environnement.

DIAGNOSTIC OGS

- « Génie du lieu »
- Menaces sur les milieux fragiles
 - Pressions naturelles ou anthropiques
 - Érosion, pollutions, dégradations
- Augmentation de la fréquentation
 - Saturation, conflits d'usages, dvpt résidentiel...
- Affaiblissement des identités paysagères
 - Effacement progressif des entités naturelles
 - Mitage et étalement urbain

ENJEUX OGS HYERES

- **AMENAGEMENT**
- Maîtriser le trafic routier et le stationnement
- Organisation de la fréquentation sur le territoire hyérois et les déplacements sur sites
- Requalifier le cadre de vie, les « points noirs » et valoriser le potentiel touristique
- Déploiement de l'accueil, de l'offre touristique et des loisirs

ENJEUX OGS HYERES

- **ECOLOGIE, PAYSAGE**
- Protéger le double tombolo (?) et sites emblématiques
- Requalifier entrées de site
- Traitement des zones naturelles dégradées
- Informer, sensibiliser le public

IMPLICATIONS EXTERIEURES

- Déplacements et intermodalité sur la ville d'Hyères et accès aux îles d'Or
- Devenir du triangle du Palyvestre
- PLU
- Politique dvpt touristique de la Ville/SI/Agglo
- Projets de valorisations (Port St Pierre, Salins, Olbia, Parc loi 2006, Fort du Pradeau...)

6 Axes OGS

- **Gestion intégrée des DÉPLACEMENTS**
- **Préservation, restauration et valorisation des ZONES FRAGILES ET DES SITES EMBLÉMATIQUES dégradés ou menacés**
- **REQUALIFICATION URBAINE, ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE**
 - **du site en accord avec « L'ESPRIT DU LIEU »**
- **Déploiement de L'ACCUEIL, DE L'OFFRE TOURISTIQUE ET DES LOISIRS**
- **SENSIBILISATION à la VALEUR EXCEPTIONNELLE et à la FRAGILITÉ DU SITE**
 - **GOVERNANCE OGS**

Histoire du projet hyérois

Etude de faisabilité OGS	2008-2011
Candidature de la Ville d'Hyères	juin 2011
Accord MEEDTL	octobre 2011
Etude de définition OGS	2012-2013 <i>Consultation fin 2011/OS février 2012</i> <i>Comité de suivi 25 juin 2012</i>

Calendrier OGS : 3 étapes clefs

ETAPE 1 : *printemps/été 2013*

*Formalisation étude définition :
Projet + fiches actions*

ETAPE 2 : *2nd semestre 2013*

*consultation services de l'Etat
CDNPS, CSSPP, MEDDE*

ETAPE 3 : *fin 2013 ?/2014*

contractualisation entre l'Etat et les partenaires OGS

Gouvernance OGS

Pilotage Ville/Etat

▶ avec appui technique du PNPC

- ▶ « *construire ensemble une vision nouvelle pour le site classé et son territoire environnant, qui s'appuie sur des études approfondies* »

(circulaire MEDDTL du 21 février 2011)

- ▶ *des instances techniques regroupant l'ensemble des acteurs (COFIL, COTECH)*
- ▶ *l'association de la population (COMITE CONSULTATIF) et la constitution d'outils d'information et de concertation (site internet, logo OGS, expositions...)*

(délibération du Conseil Municipal du 26 avril 2012)